

Règlement de participation au concours Disney Junior – coloriage de la saison – Miles dans l'Espace

Nous offrons à 1 participant la possibilité de gagner un prix de Miles dans l'Espace.

- Participation: Connectez-vous à votre compte Disney ou inscrivez-vous pour être en mesure de participer. Les participants doivent envoyer leur dessin par courrier à l'adresse mentionné sur le dessin ou uploader sur le site www.disney.be. Les participants doivent être officiellement inscrits comme membres Disney ou s'inscrire en tant que membres Disney afin d'être en mesure de participer. Ou uploader le coloriage via disneyjunior.be
- Date de démarrage du concours: 1^{er} juillet 2017 à 00h01
- Date de clôture du concours: 31 septembre 2017 à 23h59
- Restrictions de participation: Le concours est ouvert à toutes les personnes habitant en Belgique. Les participants n'ayant pas atteint l'âge de 18 ans doivent disposer de l'accord de leurs parents/tuteur pour pouvoir participer.
- Grand Prix : Le prix sera le suivant : 1 cadeau de Miles dans l'Espace d'une valeur de 45€
- Sélection du gagnant: Un jury professionnel sélectionnera les gagnants à partir de la liste des participants.
- Règlement relatif à l'octroi des prix: Les gagnants seront avertis après la date de clôture de ce concours par téléphone, par courriel ou par courrier dans les 4 semaines après la clôture du concours. Il n'y aura pas de correspondances sur les résultats. Les prix seront envoyés un mois après la date de clôture.

Conditions et clauses générales

Le concours est organisé par The Walt Disney Company (Benelux), Avenue du Port 86c B217, 1000 Bruxelles (ci-après dénommée « Disney »). Si vous avez des questions, veuillez prendre contact avec le département Disney Junior Belgique à l'adresse email suivante: info@disney.be, ou par courrier, à l'adresse postale suivante The Walt Disney Company (Benelux) Avenue du Port 86c b217, 1000 Bruxelles.

En participant à ce concours, vous vous déclarez d'accord avec les conditions de participation précisées dans l'ensemble du matériel publicitaire ainsi qu'avec les conditions et clauses générales ci-dessous.

1. Conditions de participation

- a. Vous devez être inscrit officiellement en tant que membre Disney et disposer d'un compte actif afin d'être en mesure de participer.
- b. Si vous n'avez pas atteint l'âge de 18 ans et n'êtes pas encore inscrit en tant que membre Disney, vous pouvez tout de même participer au concours mais, le cas échéant, nous devons disposer de l'accord de l'un de vos parents ou tuteur avant de pouvoir activer votre compte et accepter votre participation. Votre participation ne sera pas valide à moins que votre nouveau compte ne soit activé avant la date de clôture du concours. Veuillez demander l'accord de l'un de vos parents ou tuteur avant de participer et demandez toujours l'accord de la personne responsable du paiement avant de surfer en ligne ou de prendre contact avec nous par téléphone pour la participation.
- c. Les travailleurs de Disney (ou leurs parents directs) ainsi que les travailleurs de toute autre entreprise associée à titre professionnel à ce concours ne sont pas autorisés à prendre part à ce concours.
- d. Un seul envoi par personne est autorisé, sauf stipulation contraire. La participation par le biais de

succursales, de tiers ou encore l'emploi de plusieurs identités ou adresses email n'est pas autorisé. L'emploi de participations automatisées ou de programmes est interdit et toute personne participant de la sorte se verra disqualifiée et exclue du concours. e. Seules les participations réalisées en ligne via le site Internet du concours sont acceptées. Les envois doivent être effectués en ligne avant la date de clôture du concours.

2. Informations personnelles

Afin de participer au concours, nous vous prions de bien vouloir introduire votre nom d'utilisateur et votre mot de passe actuels Disney ou encore de vous inscrire sur notre site en indiquant vos informations personnelles. Vos informations personnelles seront utilisées conformément à la politique de confidentialité actuelle de Disney (cliquez ici pour la consulter directement) et peuvent être transmises à nos succursales en vue de gérer le concours, d'expédier les prix et afin de permettre à Disney de promouvoir le concours, les produits et services (dont les produits et services de certains partenaires sponsorisant le concours) dans divers médias, y compris mais ne se limitant pas à la télévision, Internet, la radio ainsi que les plateformes de médias sociaux. Les informations personnelles sont exclusivement utilisées à des fins de promotion directe, à condition que vous ayez consenti à recevoir à l'avenir du matériel publicitaire de la part de Disney (vous l'avez peut-être déjà fait lors de votre inscription chez Disney).

3. Sélection du gagnant

- a. Pour les concours basés sur l'habileté, les gagnants seront sélectionnés par un jury en fonction de critères d'évaluation tel que précisé ci-dessus. (Si les gagnants sont choisis en fonction de leur score, nous sélectionnerons en premier lieu le gagnant ayant obtenu le meilleur score, sauf stipulation contraire).
- b. Pour les concours lors desquels vous avez transmis un contenu original en vue de l'évaluation :
 - i. Disney contrôle toutes les participations et se réserve le droit de refuser les participations non acceptables sur le plan technique, contenant du matériel inadapté ou enfreignant les présentes conditions et clauses. Disney se réserve le droit de sélectionner des participations recommandées et de publier les noms de ces finalistes sur le site Internet du concours. La publication d'une certaine participation ne signifie pas que vous avez gagné.
 - ii. Les participations au concours et/ou les participations recommandées sont évaluées par un jury et un gagnant sera sélectionné pour chaque prix disponible conformément aux critères d'évaluation précisés sur la page de participation du concours. La désignation du gagnant et du prix octroyé relèvent de la compétence exclusive du jury.
 - iii. En participant au concours, vous confirmez (ainsi que vos parents ou tuteur si vous êtes âgé de moins de 18 ans) (i) que vous êtes et qu'ils sont bien à l'origine de l'envoi réalisé, (ii) qu'à votre/leur connaissance l'inscription n'est pas une copie, qu'elle n'enfreint les droits d'aucune personne quelle qu'elle soit et (iii) que Disney est autorisé à reproduire votre envoi et à l'utiliser dans divers médias (y compris mais ne se limitant pas à la télévision, Internet, la radio ainsi que les plateformes de médias sociaux) partout dans le monde et sans restriction de temps, et ce, afin de mener à terme le concours et de sélectionner les gagnants (y compris la publication éventuelle de vos informations personnelles et de votre envoi en vue d'un vote public visant à sélectionner les finalistes ou le gagnant et la deuxième place) ainsi qu'en vue de promouvoir le concours et Disney (y compris les sponsors).

4. Responsabilité de Disney

- a. Pour les participations en ligne : Disney ne peut pas garantir l'accès permanent, interrompu ou sécurisé au site Internet et n'est pas tenu responsable d'interruption éventuelle du concours ou du site Internet en raison de problèmes techniques ou d'autres circonstances indépendantes de la volonté de Disney.
- b. Disney a mis sur pied ce concours en toute bonne foi, mais n'endossera toutefois aucune responsabilité, pour autant que la loi l'y autorise, quant aux pertes ou dégâts résultants de la participation au concours ou relative à quelque aspect du prix attribué que ce soit. Vos droits légaux en tant que consommateur ne sont en rien affectés par le présent règlement.

5. Confirmation et acceptation du prix.

Si nous exigeons une réponse d'un gagnant (ou de son parent ou tuteur) avant d'attribuer un prix et ne recevons aucune réponse après avoir tenté à plusieurs reprises de prendre contact avec le gagnant, et ce, pendant un délai raisonnable, ou si le gagnant (ou son parent ou tuteur) refuse d'accepter le prix, Disney se réserve le droit d'annuler la remise du prix et d'attribuer le prix à un autre gagnant ayant été tiré au sort au même moment que le premier nom ou étant jugé comme gagnant. Tout prix faisant l'objet d'un retour ou n'ayant pas pu être livré sera utilisé pour un autre concours ou remis à une œuvre caritative. Disney ne peut pas être tenu responsable si une personne ne réagit pas.

6. Règlement relatif à l'octroi des prix

Aucun argent ou prix alternatif n'est mis à disposition, excepté dans le cas où Disney (et/ou un des sponsors fournissant le prix) se réserve le droit, en raison d'évènements indépendants de sa volonté, de remplacer le prix par un prix similaire ou par un prix d'une valeur supérieure. Les prix ne peuvent pas être transmis ni vendus par les gagnants à moins qu'un parent/tuteur ou grand-parent ne participe au concours au nom d'un enfant ou d'un membre de la famille. Sauf stipulation contraire dans la description du prix, les gagnants sont tenus de prendre en charge l'intégralité des frais et dépenses supplémentaires résultant de la réception de leur prix. Disney se réserve le droit de demander aux gagnants (ou à leur parent ou tuteur) de signer une garantie écrite avant qu'ils reçoivent le prix. Disney se réserve également le droit d'exiger la présentation d'une pièce d'identité ou de vérifier les conditions d'admission ainsi que de remettre personnellement le prix au gagnant.

7. Prix relatifs à des voyages

Conditions complémentaires concernant les voyages

- a. Si un prix implique que le gagnant parte en voyage, l'attribution d'un tel prix est soumise aux conditions suivantes :
- b. À la demande de Disney, le parent et/ou le représentant légal du gagnant et de tout autre enfant voyageant avec le gagnant est tenu de communiquer par écrit à Disney endéans les sept (7) jours suivants une telle demande que ce parent et/ou représentant légal :
 - i. accompagnera le gagnant durant ce voyage;
 - ii. n'accorde aucune autorisation à un autre mineur afin qu'il l'accompagne pendant ce voyage, à moins que le parent ou le représentant légal de ce mineur n'en ait informé Disney par écrit;
 - iii. est entièrement et exclusivement responsable de tous les mineurs associés à ce voyage ou autre; EN iv. surveillera de façon rigoureuse et responsable le(s) mineur(s) durant le voyage. Ladite déclaration écrite doit inclure le/les nom(s) du/des parent(s) ou du/des représentant(s) légal/légaux, un numéro de téléphone, une signature, une adresse postale et/ou une adresse email valide et doit pouvoir faire l'objet d'une vérification prouvant qu'elle a bien été rédigée par ce même parent ou représentant légal. Disney se réserve le droit de contrôler une telle déclaration et le parent ou représentant légal est tenu de fournir à Disney l'assistance nécessaire pour ce faire.
- c. Dans le cas où le concours implique qu'un certain nombre d'enfants et/ou d'adultes doivent partir en voyage à certaines dates définies, l'attribution du prix dépend alors du nombre communiqué d'adultes et/ou d'enfants disponibles pour le voyage à la date concernée.
- d. Disney se réserve le droit d'apporter des modifications aux termes du voyage pour chaque concours, et ce, quelles qu'en soient les raisons.
- e. Le gagnant et, le cas échéant, toute personnes accompagnant le gagnant lors de ce voyage, doit ou doivent fournir à Disney à sa demande la preuve irréfutable qu'il ou elle dispose de passeports, visa ou autres documents de voyage valides exigés pour le voyage, et Disney se réserve le droit d'exiger toute la documentation complémentaire qu'elle estime elle-même comme étant requise.

8. Annulation ou disqualification

- a. Disney se réserve le droit d'exclure du concours toute participation tardive, mal orientée, incomplète, endommagée, perdue, illisible ou non valable.
- b. Disney se réserve en outre le droit d'apporter des modifications, d'ajourner, d'annuler ou de mettre un

terme au concours à tout moment, d'étendre ou de renouveler la période de participation, ou d'exclure quel participant que ce soit sans notice préalable et le fera s'il ne peut pas être garanti que le concours peut être réalisé de façon honnête ou appropriée sur le plan technique, juridique ou autre, ou si Disney soupçonne une personne de manipuler les envois ou les résultats, d'avoir fourni des informations erronées ou d'avoir agi de façon non éthique.

9. Procédure de plainte

Dans le cas où une plainte serait formulée concernant le concours, nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec Disney à l'adresse email ou l'adresse postale susmentionnée. Décrivez votre plainte et vous recevrez une réponse à votre plainte endéans les deux semaines.

10. Protection contre les courriers indésirables.

Si Disney souhaite prendre contact avec vous (ou avec le parent ou tuteur du gagnant) au sujet de votre participation, nous le ferons par email avec l'extension 'disney.com' ou par téléphone suivi de l'envoi d'un email. Les emails semblant provenir de Disney mais affichant une autre extension (par ex. hotmail.com, yahoo.com, etc.) doivent être considérés comme suspects et nous vous prions de bien vouloir les transmettre à notre Service clientèle. Ne répondez JAMAIS à un email si vous n'êtes pas certain qu'il provient bien de Disney. Si vous avez un doute quelconque, nous vous conseillons de prendre contact avec notre Service clientèle.

11. Publicité

Les gagnants recevront potentiellement des invitations à participer à des publicités raisonnables, apparentées au concours sans paiement ni accord complémentaire. Vous consentez par la présente à ce que Disney publie votre prénom, l'initiale de votre nom, votre âge, votre ville et/ou toutes informations équivalentes.

12. Informations relatives aux gagnants.

Pour obtenir de plus amples informations sur les noms des gagnants, envoyez une enveloppe affranchie avec le nom du destinataire à l'adresse du Service clientèle, tel qu'indiqué sur la page de participation du concours, avec la mention suivante 'Liste des gagnants' et le nom du concours. Nous n'avons malheureusement pas pu retourner les envois qui nous ont été expédiés par la poste.

13. Il n'existe aucune obligation d'achat pour pouvoir participer au concours.

14. La décision de Disney de sélectionner un gagnant est définitive et nous nous réservons le droit de ne pas correspondre à ce sujet.

15. Le droit belge est d'application. Tout litige pourra uniquement être soumis au Tribunal de Bruxelles.

© 2016 The Walt Disney Company (Benelux). Tous droits réservés.